

Le coût de la vie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 13

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193546>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lieu l'exercice d'ensemble et de pas composés. Les bras nus se lèvent, s'arrondissent au-dessus de la tête, se croisent sur la poitrine, se détendent sur la jupe de mousseline. Elles tournoient, pirouettent, s'élèvent, retombent, puis forment des groupes à deux. — Ballonné! leur crie le professeur; fondu! assemblez! soutez! souriez! souriez!

» Ah! ce sourire, ce sourire au spectateur qui a payé pour qu'on lui sourie, ce sourire obtenu à force d'études et de taloches, c'est l'impression la plus pénible qu'on rapporte de la leçon. »

(Illustration).

Le coût de la vie. — D'après une statistique récente, le coût de la vie, depuis un siècle, aurait doublé. D'un autre côté, les salaires auraient triplé pour l'ensemble des corps de métiers, tandis que les traitements des employés et des fonctionnaires n'auraient augmenté que de 50 % ou seraient simplement restés stationnaires. Cette étude fait remarquer entre autres choses, que les domestiques continuent à être comme par le passé, les plus favorisés parmi les travailleurs. En effet leurs charges n'ont pas sensiblement augmenté depuis le siècle dernier, puisqu'ils sont logés, nourris, chauffés, éclairés par leurs maîtres, puisqu'ils ne paient pas d'impôt ou presque pas, alors que leurs gages ont triplé.

Cette statistique publie les prix des principaux articles de consommation dans les grandes villes, d'après une moyenne par tête d'habitant. Nous lui empruntons ces quelques chiffres :

C'est à Bruxelles que le pain est le meilleur marché: 30 cent. le kilo, et c'est à St-Petersbourg qu'il est le plus cher, 78 cent. le kilo; à Paris il coûte 40 cent. Le lait coûte 20 cent. le litre à Genève, 69 cent. à St-Petersbourg et 40 cent. à Paris. Le beurre se paye 2 fr. 65 le kilo à Bruxelles, 5 fr. à St-Petersbourg et 4 fr. à Paris. Le prix du kilo de viande de bœuf varie entre 1 fr. 60 à Bucharest et 3 fr. à Bruxelles; il est de 2 fr. 20 à Paris. Le mouton vaut 1 fr. 40 à Vienne, 2 fr. 50 à Paris et 2 fr. 80 à Bruxelles. Le prix du porc va de 80 cent. à Bucharest et 4 fr. à Berlin.

Vient ensuite l'énumération des prix des denrées coloniales et autres articles de consommation. Et de l'ensemble de ces chiffres il faudrait conclure que la vie coûterait beaucoup moins cher à Bruxelles que partout ailleurs.

L'auteur de cette statistique établissant le budget d'un ménage composé du père, de la mère et de trois enfants, fait remarquer que les dépenses relatives au logement et à l'entretien varient sensiblement suivant la condition du chef de famille; mais en supposant ces dépenses réduites à leur strict minimum, il estime que l'employé ou le fonctionnaire est obligé de faire face à des charges plus lourdes que celles de l'ouvrier, avec un salaire qui n'est souvent pas beaucoup plus élevé que le sien.

Madame Carnot

et les bals de l'Elysée.

Ces bals sont organisés par M^{me} Carnot, qui voit tout, dirige tout, contrôle

tout, vérifie de ses propres yeux la liste des élus. Et certes ce n'est point une sinécure.

Tous les ans, de novembre à février, il lui arrive en moyenne quarante mille lettres, sollicitant l'honneur d'une invitation. Les commerçants de Paris, les employés, les commis, les rentiers et en général tous ceux qui payent à l'Etat des contributions quelconques, croient avoir le droit d'aller sabler le champagne chez M. le président de la République. De là d'inévitables mécomptes et de douloureuses déceptions.

Le nombre des cartes délivrées pour chacun des deux grands bals s'élève à huit mille, chiffre déjà respectable. Sur les huit mille, quatre mille, cinq mille au plus sont utilisées.

Sont invités à la série des deux bals :

MM. les membres du corps diplomatique (et leurs femmes);

MM. les députés (et leurs femmes);

MM. les sénateurs (et leurs femmes);

MM. les conseillers municipaux (et leurs femmes).

Vous avez remarqué cette mention : « et leurs femmes... » La question est délicate. On a vu certains représentants sans scrupules introduire sous le toit de l'Elysée des créatures frivoles, qu'ils favorisaient de leur protection. M^{me} Grévy s'émua de ces scandales. Elle décida que la questure enverrait désormais à la présidence un rapport relatant l'état civil et matrimonial des membres de la Chambre et du Sénat. J'imagine que la même enquête discrète et méticuleuse s'opère sur le compte des édiles parisiens.

Reçoivent une seule invitation les autres citoyens qui n'ont pas l'avantage d'être les mandataires du suffrage universel et qui sont simplement littérateurs, journalistes, artistes, gens de finance, de robe ou d'épée...

Chacun de ces bals coûte de 40 à 50,000 francs; et l'on y engloutit exactement 800 litres de café glacé; 800 litres d'orangeade; 1500 sandwiches; 2000 bouteilles de champagne.

(Revue illustrée).

Digestion pénible. — Grâce aux travaux du docteur Bouchard, de la Faculté de médecine de Paris, on sait aujourd'hui que la dilatation de l'estomac est une des causes les plus fréquentes de mauvaises digestions.

Dire qu'un malade est dyspeptique ne signifie rien. Avoir une dyspepsie, veut dire, en grec, avoir des digestions pénibles, pas autre chose. Ce n'est pas un diagnostic. Aussi ce sera un progrès quand on pourra faire disparaître le mot dyspepsie et le remplacer par l'énoncé de la cause. Mais c'est déjà un pas de fait que de savoir que bon nombre de dyspeptiques le sont parce qu'ils ont une dilatation de l'estomac.

L'estomac n'est plus, dans ce cas, la poche contractile qui enserre les aliments, les mé-

lange entièrement au suc gastrique et permet ainsi leur modification, leur digestion. Il reste distendu, ne se contracte pas, c'est un réservoir flasque dans lequel séjourner et se putréfient les aliments. Les produits de décomposition sont absorbés et produisent toute une série d'accidents; c'est un véritable empoisonnement de l'individu par les poisons qu'il fabrique lui-même; c'est une auto-intoxication, pour parler en langage médical.

En effet, cette maladie donne des troubles nerveux fort tenaces, tels que l'hypocondrie, la mélancolie, des migraines, des hallucinations, des crampes musculaires, des névralgies, etc.

Ce sont les gros mangeurs et les grands buveurs qui sont le plus fréquemment affectés de dilatation. Un des signes les plus faciles à constater de cette maladie est un bruit de glou-glou que produit et entend le malade lorsqu'il se remue un peu bruyamment dans son lit.

La maladie est tenace. Il faut un régime sévère et continué pendant bien longtemps. Ce régime consiste en suppression totale des aliments liquides, suppression des féculents, de la mie de pain. Le régime et le traitement ne guérissent qu'à la longue la maladie, mais ils amènent promptement une amélioration notable de tous les accidents nerveux secondaires, qui résistent à toute autre médication.

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

VII

Le soir même, pendant que Pierre à Claude donnait les derniers soins au bétail et que l'oncle était au moulin, Judith ouvrit son cœur à sa mère, et lui découvrit comment elle avait entendu la querelle et s'était décidée à tout mettre en œuvre pour obtenir un ajournement. Jeanne-Marie avait quitté son travail pour écouter sa fille. Elle donna un instant à la réflexion, comme pour s'assurer qu'elle avait bien entendu, puis elle vint s'asseoir en face de Judith qui épluchait des légumes; alors, les mains sur les genoux, elle se prit à soupirer; elle resta ainsi quelques instants, sans avoir la force de parler et le regard fixé sur sa fille; elle était profondément émue, et deux grosses larmes roulaient dans ses yeux. Judith avait laissé retomber le légume qu'elle voulait éplucher et, la tête inclinée, s'était prise à pleurer.

— Ne pleure pas, Judiette, lui dit enfin sa mère de sa voix la plus douce; tu as bien fait, et tu nous a tirés peut-être d'un grand embarras. J'ai d'abord pensé au bruit que cela pouvait faire, mais quand on a bonne conscience, on ne prend pas garde aux méchantes paroles des gens. Ne pleure pas, voici ton père. Je lui dirai tout ce soir; j'espère qu'il sera assez raisonnable pour ne pas nous contrarier.

— Jeanne-Marie, dit en entrant Pierre à Claude, il y a là devant deux petits garçons qui viennent de Chez-les-Blanc, et qui demandent des petites pommes de terre. Je ne sais pas s'il en faut donner, nous en avons si peu pour nos animaux. Va-t'en voir ce qu'il en reste, Judiette.

— Oh! il y en a encore un bon tas, père; ces pauvres petits ont peut-être faim; et Judith courut à la cave et en prit deux ou trois douzaines dans son tablier.